

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**

**33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT**



**N° D2017-011**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 22 FÉVRIER 2017**

L'an deux mil dix-sept le vingt-deux du mois de février à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de SAINT-LOUP-LAMAIÉ sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président.

**21 présents + 4 pouvoirs :**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jacky METAY, Jacques METREAU, Jacky PRINCAY, Maryse CHARRIER, Lucette ROCHER, Huguette ROUSSEAU
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Claude SERVANT, Jean-Michel PROUST,
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT,
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY,
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT,
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER,
- ✓ Commune de Louin: Monique NOLOT,
- ✓ Commune de St Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU
- ✓ Commune de Tessonnère: Frédérique DAMBRINE,
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD,

**4 pouvoirs :**

- ✓ Viviane CHABAUTY a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Jean-Marie COLIN a donné pouvoir à Jacques METREAU
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Micheline REAU

**Excusé (e) s :** Ludovic BARREAU, Jean-Marie COLIN, Maryse BARIGAULT, Viviane CHABAUTY, Claire SAINCOURT

**Pascal BIRONNEAU a été élu secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Mardi 14 février 2017

**SALLE AUGUSTIN BORDAGE  
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ET DEMANDE DE SUBVENTIONS**

- Vu la délibération n° D2016-058 du Conseil Communautaire en date du 7 juin 2016 décidant de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la salle Augustin Bordage à l'équipe dont le mandataire est Magalie Bodin, architecte DPLG
- Vu la délibération n° D2017-010, arrêtant le niveau de prestation attendu dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre et son montant,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide de:

- D'adopter la poursuite de l'opération, son montant et ses modalités de financement décrites dans le tableau -ci-dessous, sous réserve d'obtention des financements prévus.
- De solliciter les subventions indiquées dans ce plan de financement, et en particulier :
  - o De déposer un dossier de demande de subvention de 5 000 euros auprès du Ministère de l'Intérieur pour travaux divers d'intérêt local (STDIL - Réserve Parlementaire Sénat)
  - o De déposer un dossier de demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) au titre de la programmation 2017 pour un montant de 300 000 € ainsi que les bonus accessibilité et rénovation thermique, correspondant à 45 000 € pour chacune des thématiques, soit 90 000 €
  - o De déposer un dossier de demande de subvention CAP 79 pour 111 900 €
  - o De déposer un dossier de demande de subvention FSIL pour 404 607 €
  - o De déposer un dossier de demande de subvention FEADER pour 200 000 €
- D'autoriser M. Le Président ou son représentant, à signer tous les documents liés à la présente délibération.

**Plan de financement prévisionnel projet réhabilitation/extension A.Bordage (APD)  
Conseil Communautaire du 22 Février 2017**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Etudes</b>	<b>140 252</b>	<b>_Subventions</b>	<b>1 113 957</b>
Dont BE urbanisme_paysage	10 412	CAP 79	111 900
Dont Audit Energétique	3 500	DETR (Base éligible 1 348 689 €)	300 000
<b>Travaux sur la salle (Détail ci-dessous)</b>	<b>1 229 100</b>	_ Bonus accessibilité (15 % du plafond DETR)	45 000
Désamiantage	80 600	_ Bonus Rénovation thermique (15% du plafond DETR)	45 000
Démolitions / Gros œuvre	149 100	FSIL (Base éligible 1 348 689 €)	404 607
Charpente / Ossature bois / ITE	123 500	Europe (FEADER)	200 000
Couverture / zinguerie / Etanchéité / Evacuation des eaux	195 900	Réserve parlementaire	5 000
Menuiseries extérieures	86 500	DIAGADEME (FREE)	2 450
Menuiseries intérieures	80 700		
Serrurerie / Métallerie	72 300		
Plafonds / Cloisons sèches / isolation	34 200		
Carrelage / faïence	43 300		
Peinture / revêtement muraux	34 100		
Sol sportif	104 100		
Equipements sportifs	18 900		
Plomberie / Sanitaire	35 800		
Chauffage / Ventilation	74 600		
Electricité	95 500		
<b>Travaux extérieurs (Détail ci-dessous)</b>	<b>68 875</b>	<b>Financement Mairie Airvault Convention Maîtrise d'Ouvrage sur espaces extérieurs</b>	<b>60 000</b>
Travaux préparatoires	5 550		
Préparation plantation des arbres tiges	700	<b>Auto Financement CC-AVT</b>	<b>329 169</b>
Préparation bordures fleuries	120		
Préparation engazonnement	170		
Réalisation des surfaces en béton désactivé	3 010		
Bordures / caniveaux	6 075	<b>Fds Concours Mairie Airvault</b>	
Pavages	32 000		
Portail	5 000	<b>Fds Concours autres communes</b>	
Création du mur bahut	11 250		
Réseaux	4 500	<b>Emprunt</b>	
Massifs drainants	500		
<b>Frais divers (détail ci-dessous)</b>	<b>64 899</b>		
Etude Géotechnique EG SOL	1 300		
Assurance DO	7 989		
Bureau Contrôle Veritas	5 785		
SPS	2 448		
Frais BOAMP	3 500		
Communication	2 000		
Frais Géomètre (détail ci-dessous)	1 700		
_ Relevé topographique	920		
_ Projet plan de division parcellaire	200		
_ Document de division cadastrale	580		
Orange	915		
_Pré-étude technique	99		
_intervention réseau	816		
Frais de dossier (DOE, PC, récol. etc.)	39 262		
<b>TOTAL DEPENSES HT</b>	<b>1 503 126</b>	<b>TOTAL RECETTES HT</b>	<b>1 503 126</b>
<b>TVA (20%)</b>	<b>300 625</b>	<b>_FC TVA</b>	<b>294 613</b>
<b>TOTAL DEPENSES TTC</b>	<b>1 803 751</b>	<b>_Reste à charge CC-AVT du FCTVA</b>	<b>6 012</b>
		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 803 751</b>

AR-Préfecture

079-200041416-20170222-D2017011-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-03-2017

Publication le : 07-03-2017

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOLLILLET  
  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAULTAIS - VAL DU THOUËT  
33 Place des Promenades BP 60002  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 84 93 48